



Syndicat des indépendants

Ensemble pour réussir
www.sdi-pme.fr

SYNDICAT DES INDÉPENDANTS

Organisation interprofessionnelle patronale regroupant
25.000 artisans, commerçants, TPE et professionnels libéraux

PANORAMA DES TPE
LE FINANCEMENT DES TPE Juin 2012

L'ACCÈS AU FINANCEMENT POUR LES TPE Une urgence absolue

Sondage du SDI réalisé du 12 au 18 juin 2012
auprès de 915 chefs d'entreprise de moins de 20 salariés

Contact :

Jean-Guilhem DARRÉ
Délégué Général
Tél : 06.16.33.46.45

www.sdi-pme.fr

SDI
266, av de la Californie
6^{ème} Etage
06200 NICE
Tél : 04.92.29.85.90
Fax : 04.92.29.04.22

SDI
Parc de la Chauderaie
2 rue de la Chauderaie
69340 FRANCHEVILLE
Tél : 04.78.34.65.97
Fax : 04.78.34.78.07

➤ **L'accès au financement pour les TPE - Une urgence absolue.....P.3**

- Inquiétante dégradation des comptes des TPE
- Les réponses bancaires coûteuses et inadaptées

Des taux de financement jusqu'à 22%

Aucune réponse pour les crédits de trésorerie

- Les TPE sans illusions sur la participation des banques au financement de l'économie
- La BPI future banque des TPE ?

➤ **Propositions du SDI..... P.4**

RELATIONS BANQUES - PROFESSIONNELS

- Contractualiser les relations entre les professionnels et les établissements bancaires
- Intégrer les commissions d'intervention au calcul du TEG
- Assurer la mobilité bancaire des comptes professionnels sous forme de portage

BPI - FINANCEMENT DE LA TRÉSORERIE DES TPE

- Développer une offre de financement de micro-crédits à destination des TPE

Financement direct par la BPI

Réactivation des fonds de soutien au renforcement de la trésorerie

- Mobiliser tous les canaux de communication pour informer des offres de la BPI à destination des TPE

➤ **Résultats du sondage du SDI..... P.6**

Inquiétante dégradation des comptes des TPE

Depuis le début de l'année 2012, les TPE constatent une forte dégradation de leur fond de roulement, situation due en partie par une dégradation de leur marge.

65,14% des TPE expriment au moins un besoin de financement. Ce besoin correspond, pour plus de 76%, à un besoin de trésorerie.

Les réponses bancaires coûteuses et inadaptées

Des taux de financement jusqu'à 22%

Lorsqu'une TPE obtient la facilité de caisse sollicitée auprès de son partenaire bancaire, la réponse apportée correspond dans près de 60% des cas à des découverts en compte, autorisés ou non, très coûteux pour l'entreprise (de 10,25% à 22%).

Aucune réponse pour les crédits de trésorerie

Les structures susceptibles de venir en appui des crédits accordés par les établissements bancaires (OSEO, sociétés de caution mutuelle) ne formulent aucune proposition en matière de crédit de trésorerie, première demande formulée par les TPE.

Le soutien aux crédits de trésorerie des PME mis en place par OSEO en 2008 a été abandonné au 31 décembre 2010.

Les TPE sans illusions sur la participation des banques au financement de l'économie

Les TPE expriment en majorité des doutes sur la volonté des établissements bancaires de financer l'économie en général (58,44%), comme leur propre activité (55,27%).

La relation entretenue avec leur partenaire bancaire n'est satisfaisante que pour 37% des responsables de TPE.

Pour autant, les responsables de TPE sont 68% à ne pas envisager de changer de banque dans l'année, signe supplémentaire qu'ils ne se font aucune illusion sur des réseaux bancaires qu'ils jugent globalement défaillants.

La BPI future banque des TPE ?

Au constat que les réseaux bancaires traditionnels n'assument plus leur rôle, les TPE en appellent aux pouvoirs publics et à la Banque Publique d'Investissement comme alternative pour leur assurer un accès direct aux crédits (48,55%). Ces chefs d'entreprise sont même 1/3 à solliciter la création pure et simple d'une banque de réseau venant en



substitution des établissements financiers privés.

Dans le même temps, une très forte majorité d'entre eux (87,54%) n'accorde pas confiance au gouvernement de Jean-Marc Ayrault pour redresser l'économie. Ce challenge peut facilement être relevé par le gouvernement sous réserve qu'une réflexion sur les TPE soit intégrée aux objectifs et moyens de la future BPI.

Propositions du SDI

RELATIONS BANQUES - PROFESSIONNELS

➤ **Contractualiser les relations entre les professionnels et les établissements bancaires**

Toute ouverture d'un compte professionnel doit faire l'objet d'un contrat comprenant un certain nombre de mentions obligatoires (liste et montant des frais fixes; montant du découvert autorisé le cas échéant)

➤ **Intégrer les commissions d'intervention au calcul du TEG**

La commission d'intervention est directement liée à l'acceptation par la banque d'une augmentation de découvert, et donc de crédit. Légalement, ces frais doivent être intégrés dans le calcul du TEG.

➤ **Assurer la mobilité bancaire des comptes professionnels sous forme de portage**

Cette formule existe pour les comptes des particuliers. L'objectif est d'en étendre l'application, dans les mêmes conditions, aux comptes professionnels, afin d'assurer une réelle concurrence entre établissements bancaires.

BPI - FINANCEMENT DE LA TRÉSORERIE DES TPE

➤ **Développer une offre de financement de micro-crédits à destination des TPE**

Dans leur très grande majorité, les besoins de trésorerie des TPE sont inférieurs à 15.000€. Les établissements bancaires se désintéressent de ces micro-crédits pour des raisons de coûts (montage du dossier) et d'opportunité (un découvert est 4 à 5 fois plus rémunérateur qu'un crédit classique).



Financement direct par la BPI

Il s'agit de pallier, dans l'urgence, les déficiences des réseaux bancaires classiques.

Activation de fonds de soutien au renforcement de la trésorerie

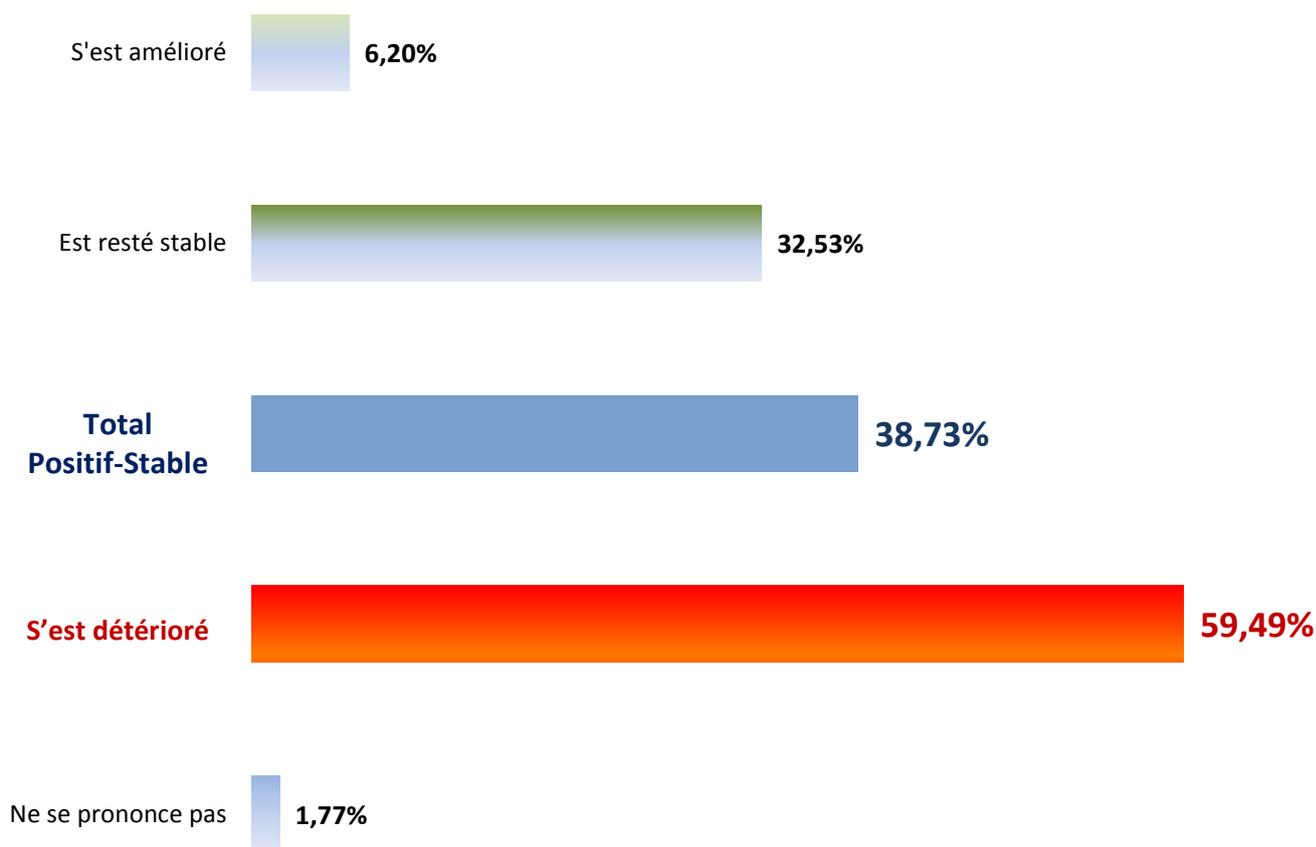
Alternative, voire mesure complémentaire à la précédente visant au financement direct. Nous précisons que les fonds mis en place en 2008, gérés par OSEO, ont été supprimés au 31 décembre 2010. Afin de ne pas renouveler les erreurs du passé, les conventions conclues entre les établissements bancaires et la BPI devront prévoir une possibilité de saisine directe de la BPI par un professionnel dont la banque a refusé la demande de crédit de trésorerie.

➤ Mobiliser tous les canaux de communication pour informer des offres de la BPI à destination des TPE

Le taux de 54% de professionnels ne connaissant par le Médiateur du crédit démontre à quel point il est difficile de faire circuler une information auprès des TPE. Il convient en conséquence de mobiliser tous les canaux possibles :

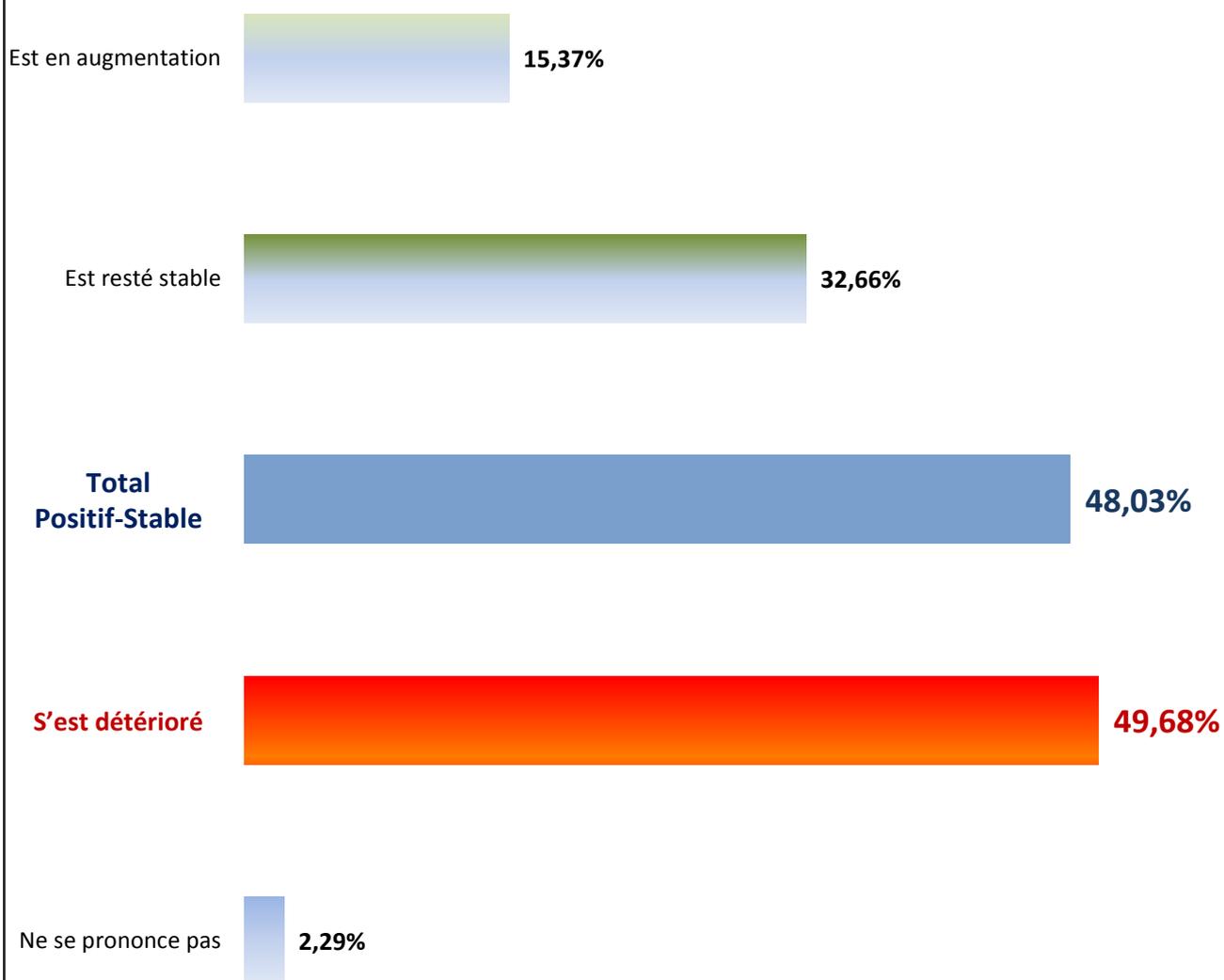
- cabinets comptables
- organisations professionnelles
- chambres consulaires
- établissements bancaires : les conditions générales de banque devront mentionner les voies de recours ouvertes au professionnel auquel serait opposé un refus de crédit, d'investissement ou de trésorerie. Tout refus de crédit, quel qu'en soit la nature, devra être notifié sous 48 heures par écrit à l'initiative de la banque avec mention spécifique de ces voies de recours.

Depuis le début de l'année, estimez-vous que l'état de votre trésorerie



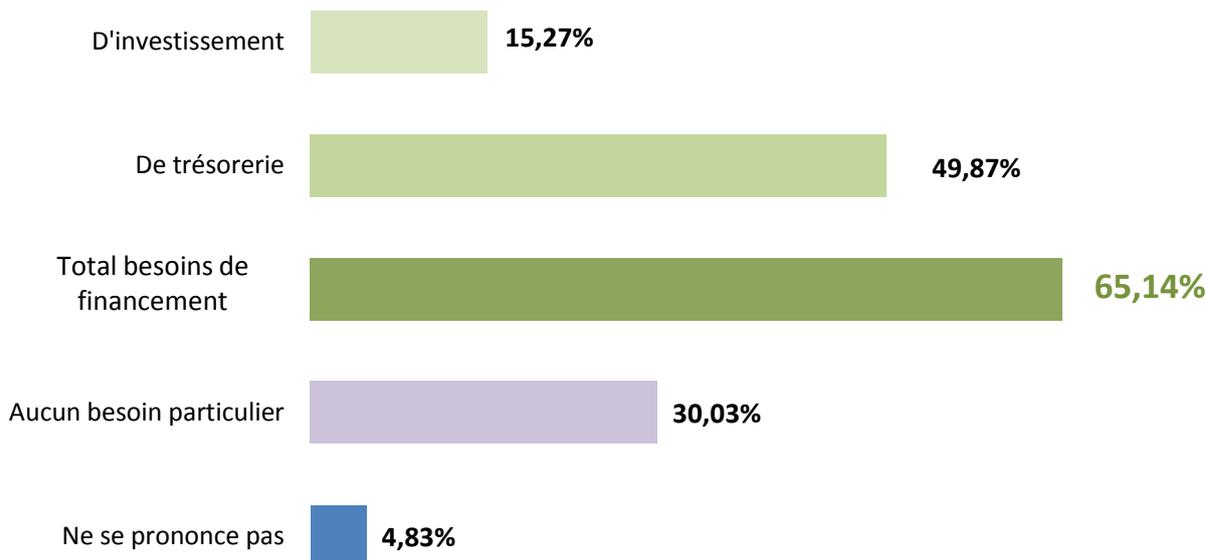
Les TPE ont structurellement un besoin plus important de trésorerie que les entreprises de plus grande taille. Avec un état de détérioration de leur trésorerie sur les 6 derniers mois, la recherche de financement auprès des établissements bancaires est un impératif.

Par rapport à la même période de l'année dernière,
votre chiffre d'affaires depuis le début de l'année
2012 :

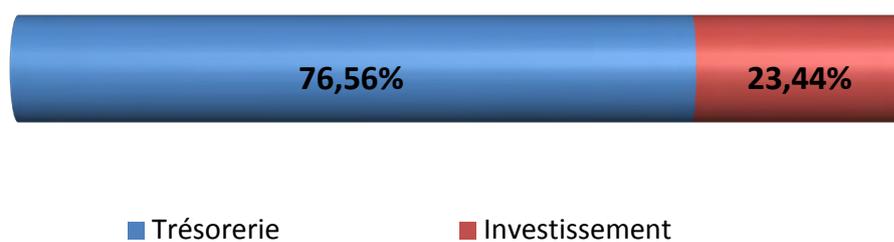


Avec un chiffre d'affaires stable pour presque la moitié des TPE, la détérioration de la trésorerie est partiellement due à une compression des marges.

Avez-vous, à l'heure actuelle, des besoins de financement :



Type de besoin de financement



Près de 2/3 des TPE expriment au moins un besoin de financement, en grande majorité de crédit de trésorerie.

47% des personnes interrogées
ont sollicité un financement

Sur les 6 derniers mois, votre banque a... :

Financé votre activité à des taux élevés (découverts
en compte courant)

59,75%

Taux moyens T1 2012 :

Découvert autorisé : 10,25%

Découvert non autorisé : 13,67%

Découvert non autorisé + frais : 22%

Sollicité de nouvelles garanties (caution,
nantissement, hypothèque) à l'occasion d'un
financement

28,20%

Financé votre activité avec des garanties externes
(OSEO, société de caution mutuelle)

12,05%

Uniquement pour des prêts d'investissement.

OSEO ne vient plus en garantie de prêts de trésorerie
depuis le 31/12/10

L'attitude restrictive de crédit de la part des établissements bancaires est une réalité pour près de 60% des TPE. Les financements accordés sont en grande majorité basés sur des découverts en compte, fortement rémunérateurs pour les établissements bancaires car générateurs de frais élevés.

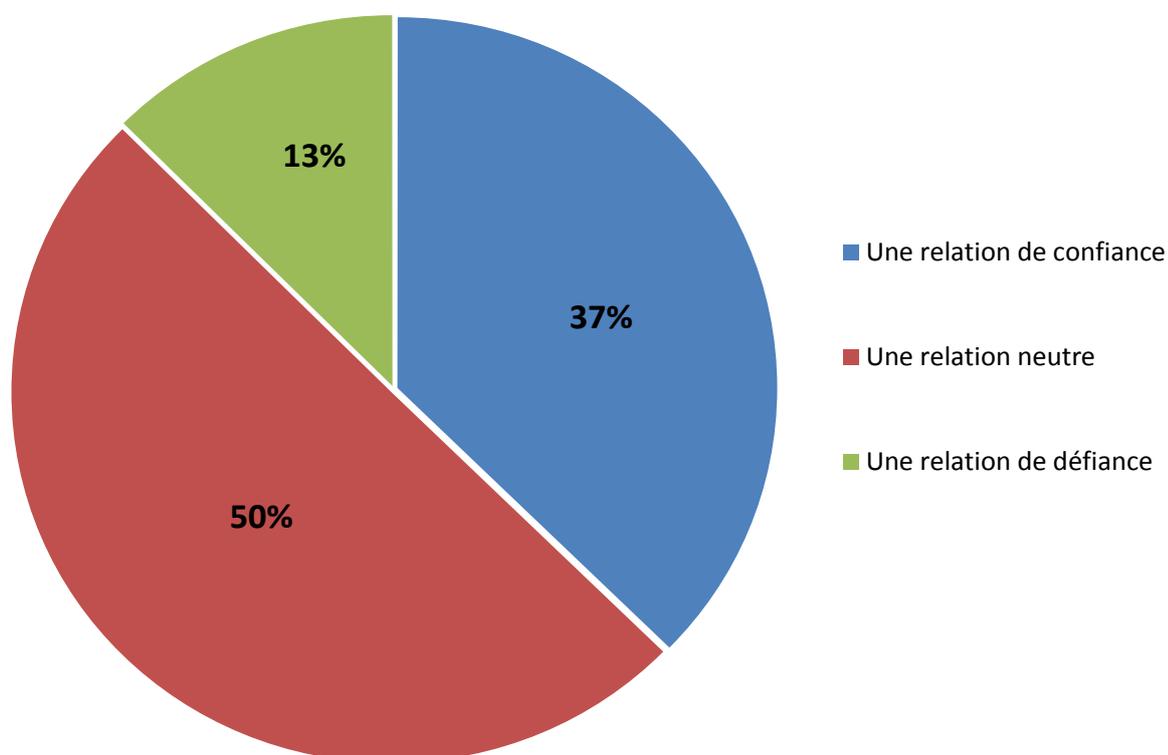


Récapitulatif annuel des frais professionnels prélevés en 2011

Récapitulatif des frais figurant sur vos factures mensuelles de l'année 2011			
Libellé de l'opération	Nombre		Montant Euros
Cotis CONVENTION	1		140,00
CONVENTION	1	Frais fixes de fonctionnement du compte	168,00
DIV Cotis CONVENTION	1		28,00
LOYER MAT CB	11	Frais de location lecteur carte bancaire	496,33
sous-total CONVENTION ET SERVICES			832,33
FRAIS INFRACT. CHQ PAYE	11	Chèques payés sur période d'interdit bancaire	330,00
COMMISSIONS CB	10		126,89
FRAIS REJET	31	Chèques rejetés	1 018,00
ANN FRAIS REJET	1		-40,00
sous-total UTILISATION DES MOYENS DE PAIEMENT			1 434,89
ARRETE DE CPTÉ	4	Autres frais de tenue de compte (suivi, commission sur mouvements débiteurs)	533,42
REJET PRL	2		40,00
COM INTERVENT.	12	Opération acceptée sur compte débiteur	3 401,00
LETTRE MURCEF	61		610,00
ANN COM INTERV.	6	Lettre info préalable à rejet de chèque	-1 135,00
sous-total FONCTIONNEMENT DU COMPTE			3 449,42
DOSSIER PRET	1		130,00
sous-total AUTRES PRODUITS ET SERVICES			130,00
TOTAL			5 846,64

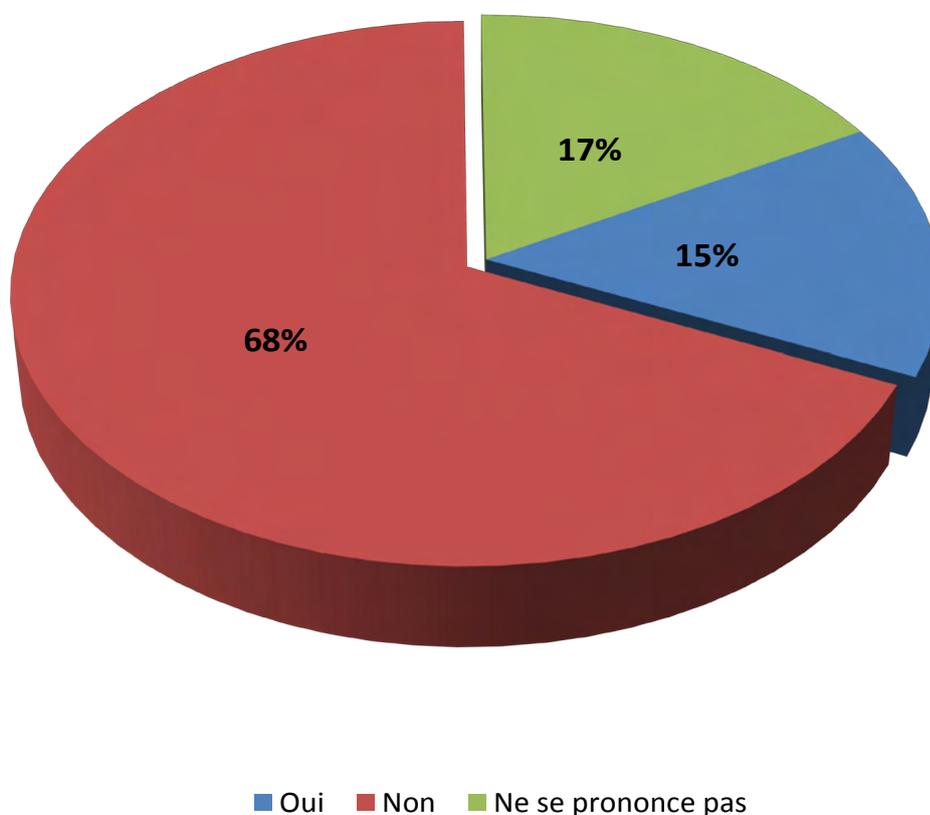
En une année, 452 "incidents de compte" ont été facturés à cette boulangerie de quartier pour un montant cumulé de 5399€ au titre de frais (hors agios). Le dépassement de découvert autorisé de cette entreprise était inférieur à 2000€. Le taux d'emprunt relatif de cette somme de 2000€ est donc de 270%.

Comment qualifieriez-vous votre relation avec votre conseiller bancaire ?

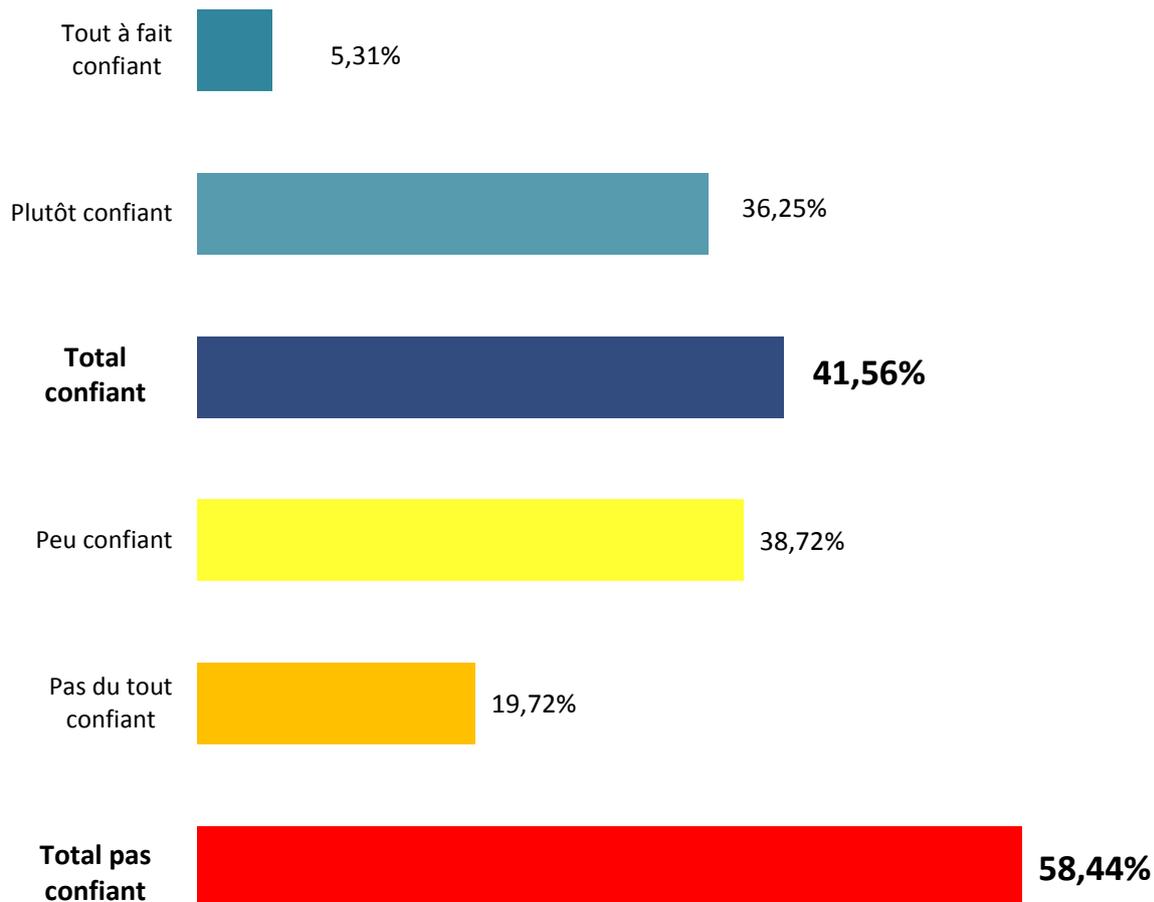


Le conseiller bancaire, en principe partenaire du financement de l'entreprise, n'est vu comme une personne de confiance que par 37% des TPE.

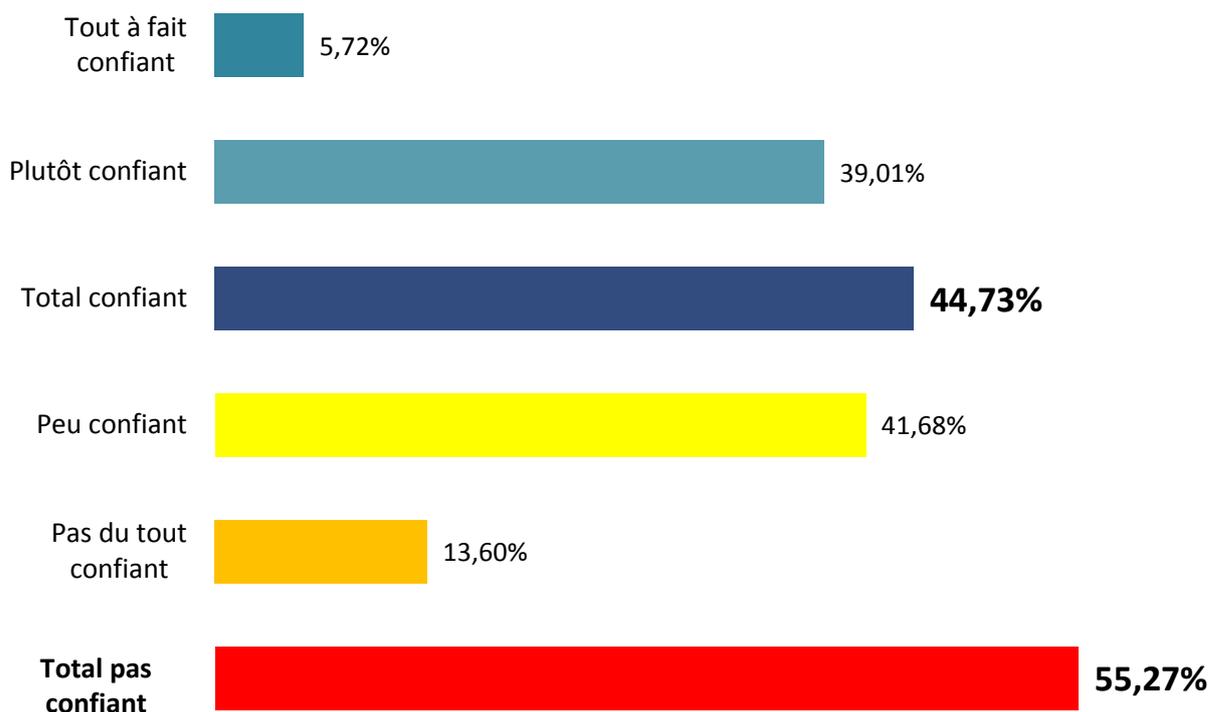
Envisagez-vous de changer de banque dans l'année ?



Bien qu'ils ne soient que 37% à considérer leurs relations avec leur conseiller bancaire comme satisfaisante, 68% des responsables de TPE n'envisagent pas de changer de banque dans l'année. Reflet d'une approche des TPE considérée comme identique quel que soit le réseau bancaire ou difficultés administratives de transfert d'un compte professionnel ? En tout état de cause, la concurrence entre réseaux mérite d'être amplifiée.

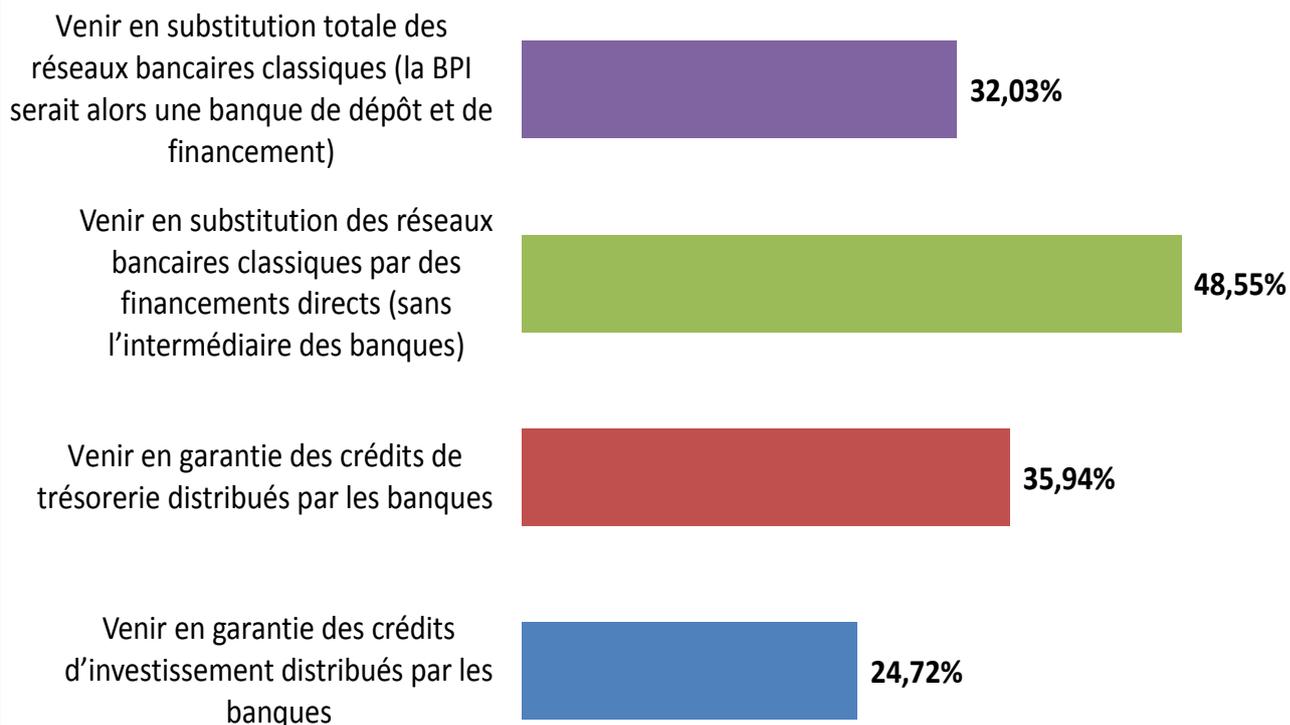
**Votre degré de confiance dans les banques pour
financer l'économie au global :**

Une majorité de responsables de TPE estiment que les banques ne jouent pas leur rôle de financement de l'économie.

**Votre degré de confiance dans votre partenaire
bancaire pour financer votre entreprise :**

Une majorité de responsables de TPE estiment que les banques ne jouent pas leur rôle de financement de leur entreprise.

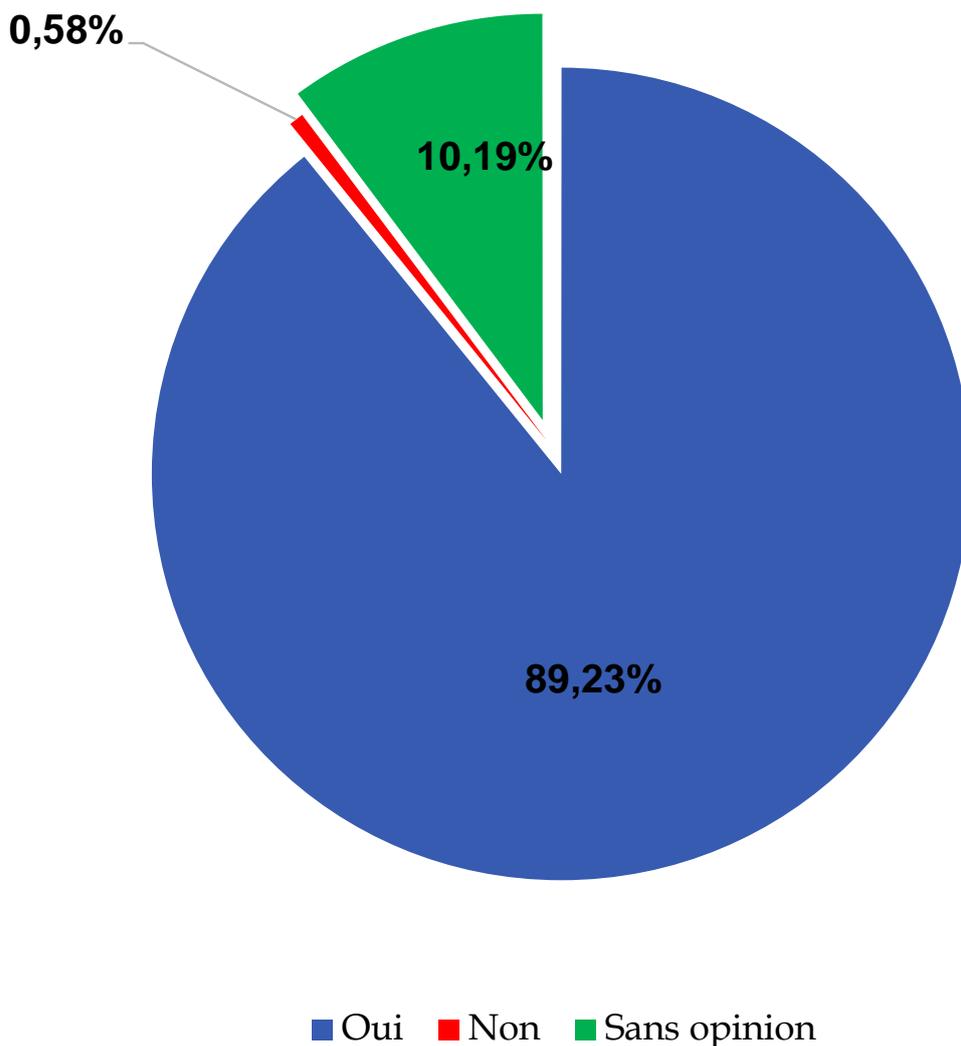
Le gouvernement compte financer les TPE/PME par une banque publique.
Qu'en attendez-vous ? (plusieurs réponses possibles)



Pour une majorité de TPE, la BPI (Banque Publique d'Investissement) devrait venir en substitution des réseaux bancaires classiques en accordant directement des financements, voire comme véritable établissement bancaire concurrent des réseaux traditionnels. Les techniques de garanties sur crédits bancaires de trésorerie et d'investissement restent cependant, dans une moindre mesure, des outils souhaités par les TPE.

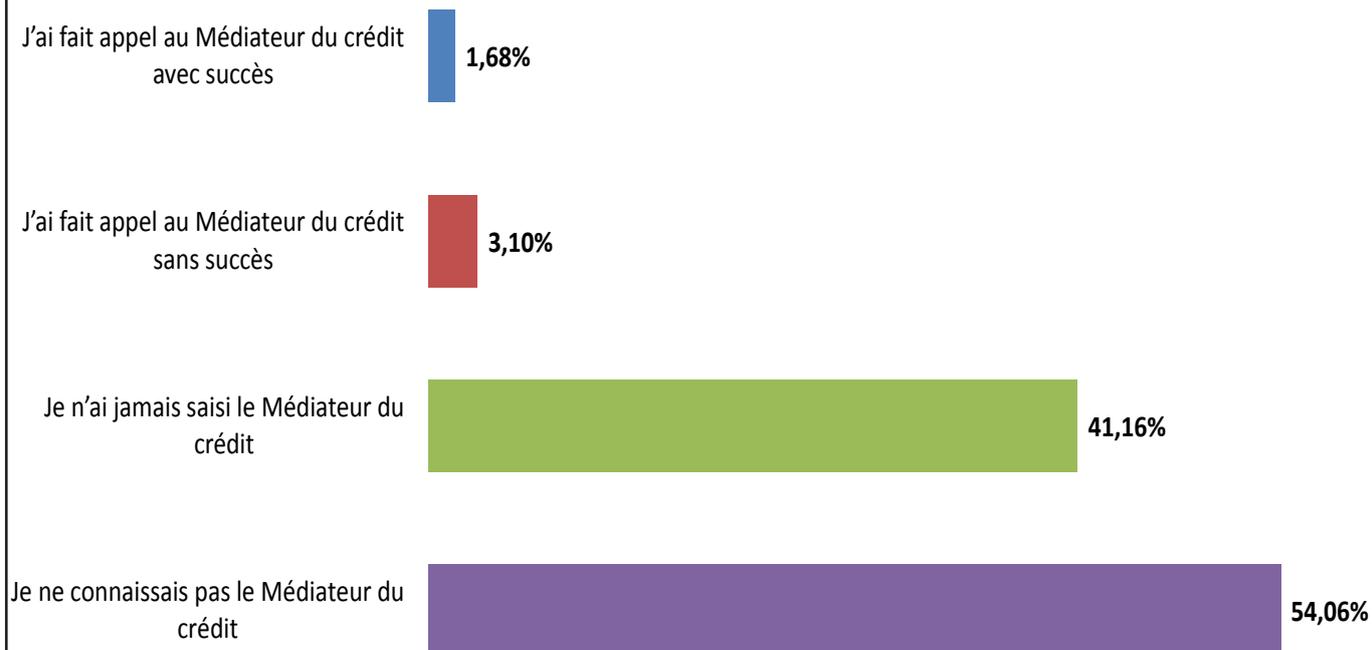
Soutiendriez-vous la démarche de SDI de réclamer aux pouvoirs publics la création d'une banque dédiée aux TPE ?

Source : Panorama des TPE Septembre 2010



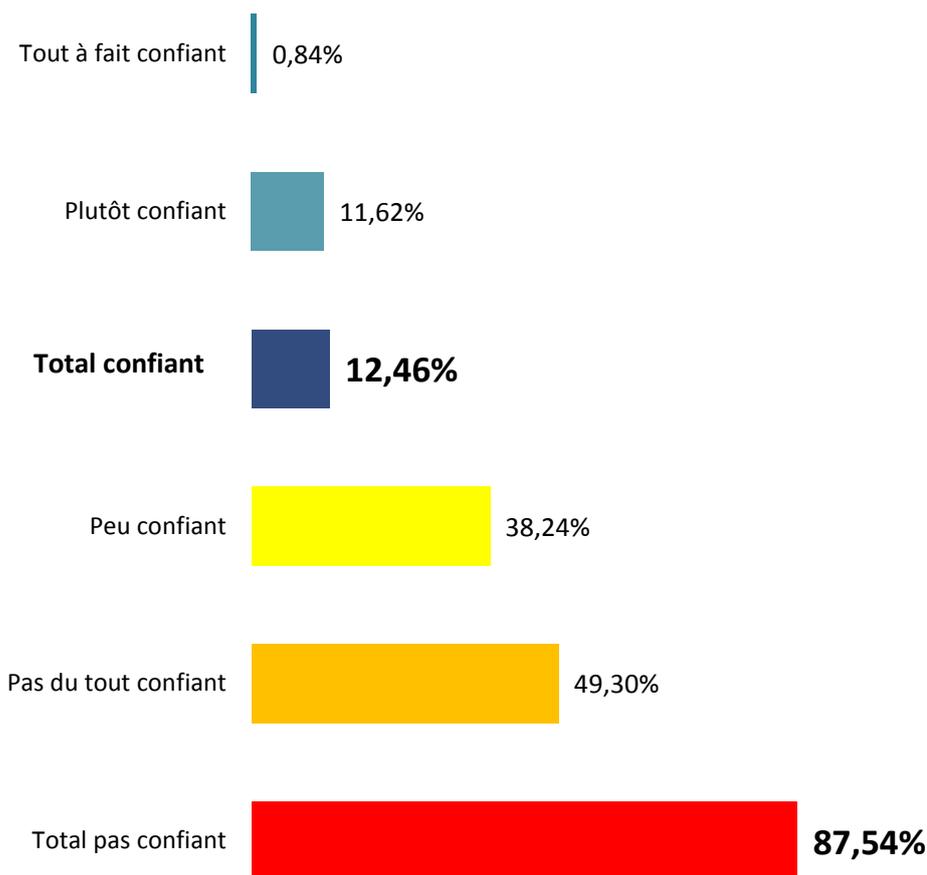
Interrogés en Septembre 2010 sur la mise en place d'une Banque des TPE, une écrasante majorité de chefs d'entreprise exprimaient le souhait de voir mettre en place cette alternative aux réseaux bancaires classiques.

Depuis fin 2008, le Médiateur du crédit peut aider les entreprises à obtenir un crédit initialement refusé par la banque



Mis en place fin 2008, le Médiateur du crédit reste largement méconnu des professionnels indépendants. Malgré les difficultés évoquées à l'occasion de ce sondage, les TPE ayant connaissance des services de médiation au crédit n'ont pas eu le réflexe d'y faire appel.

Cet exemple est à méditer afin de déterminer d'une part les canaux de communication à utiliser pour faire connaître les services que le gouvernement entend dédier aux TPE, et d'autre part les modalités d'accès aux dits services.

**Votre degré de confiance dans le gouvernement
actuel pour redresser l'économie**

Le gouvernement de Jean-Marc Ayrault est placé face à un véritable challenge pour convaincre les chefs d'entreprise du bien fondé de ses propositions économiques.